

FLASH INFOS N° 75

LA FIBRE A PSN : 100 % !!

ORANGE avait été désignée pour déployer la fibre optique dans la commune de St-Nom.

Les travaux se sont déroulés au cours des 2 dernières années et notre Résidence a été équipée à partir de 2017.

Quelques difficultés ont été rencontrées çà et là mais dans l'ensemble les résidents qui ont décidé de prendre la fibre ont été satisfaits.

Désormais et à notre connaissance, toutes les maisons de PSN sont « fibrées » ou « fibrables ». (FTTH = fiber to the home ou fibre jusqu'à la maison.).

En l'état actuel des choses, seul Orange peut être choisi comme F.A.I. (fournisseur d'accès à Internet) avec ce réseau fibre. Les autres opérateurs ont jusqu'ici proposé des délais supplémentaires.

Nos caméras de vidéo-protection sont bien raccordées avec le réseau «fibre».

Cet équipement est une valorisation pour notre Résidence puisqu'au moment de la vente d'une maison, les Notaires demandent désormais systématiquement si la maison en cause est « fibrée » ou pas.

Il faut rappeler qu'à partir du 15 novembre 2018 toute nouvelle demande de ligne de téléphone fixe devra passer impérativement par une « box » et que la fin du réseau cuivre est programmée pour 2025.

La Résidence dispose aussi d'un réseau câblé SFR (ex-Numéricable) pour lequel les liaisons finales aux maisons sont réalisées en câble coaxial cuivre. Cette situation de posséder 2 réseaux place PSN dans une bonne position en prévision de 2025.

N'hésitez pas à demander des informations complémentaires auprès des F.A.I. en particulier pour ce qui concerne les tarifs de commercialisation ainsi que les performances qui vous seront proposées.

Le Comité Syndical.